



**HAL**  
open science

# EMPIRE NON COLONIAL ET HÉGÉMONIE SOVIÉTIQUES : LE CAS DE L'OUZBÉKISTAN À TRAVERS SON CINÉMA DE FICTION (19241937)

Cloé Drieu

► **To cite this version:**

Cloé Drieu. EMPIRE NON COLONIAL ET HÉGÉMONIE SOVIÉTIQUES : LE CAS DE L'OUZBÉKISTAN À TRAVERS SON CINÉMA DE FICTION (19241937) . 2018. halshs-01762299

**HAL Id: halshs-01762299**

**<https://shs.hal.science/halshs-01762299>**

Preprint submitted on 10 Apr 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## EMPIRE NON COLONIAL ET HÉGÉMONIE SOVIÉTIQUES : LE CAS DE L'OUZBÉKISTAN À TRAVERS SON CINÉMA DE FICTION (1924-1937)

Résumé : Cet article s'interroge sur la nature du régime politique soviétique en Asie centrale (Ouzbékistan), en se concentrant sur la fin des logiques coloniales tsaristes et la mise en place de nouvelles logiques impériales, mais non coloniales, et hégémoniques soviétiques. Le prisme du *fait cinématographique*, à la fois institutions productrices, représentations filmiques et réception du public, est une entrée féconde dans le cœur d'un système politique. D'une part, une histoire des structures institutionnelles et économiques de l'activité cinématographique rend compte du processus de décolonisation et des nouveaux rapports de domination et de pouvoir (autonomie, dépendance) qui s'instituent entre le centre (moscovite) et la périphérie ouzbèke au cours des années 1920 et du début des années 1930. Il s'agit de ces logiques de décolonisation puis d'« impérialisation » en tant que dynamique d'expansion territoriale de l'État et mise en œuvre progressive d'un contrôle institutionnel direct et coercitif des sujets soviétiques. D'autre part, une analyse du message filmique et de sa réception révèle les imaginaires nationaux et supranationaux à travers des éléments symboliques ; elle met en lumière les logiques hégémoniques – hégémonie qui ne devient univoque qu'à partir de 1937 –, en tant que moyens formels et informels d'adhésion, de persuasion et d'établissement du consentement, voire d'asservissement et d'endoctrinement aux grands préceptes communistes dans la conception qu'en a le centre avec en contrepartie les réactions de la périphérie (résistance, détournement, appropriation). Ce sont ces trois logiques (décolonisation / empire / hégémonie) qui seront analysées l'une après l'autre dans l'article pour cerner le processus de décolonisation et les questions d'empire et hégémonie.

Abstract: This article questions the nature of the Soviet political regime in Central Asia (Uzbekistan), focusing on the end of the tsarist colonial period and the establishment of new imperial but non-colonial and Soviet hegemonic regime. The prism of the *fait cinématographique*, which at the same times coincided with a study of cinematographic institutions, filmic representations and reception of the public, is a fruitful entry into the core of a political system. On the one hand, a history of the institutional and economic structures of cinematographic activity reflects the process of decolonization and the new relations of domination and power (autonomy, dependence) between the Centre (Moscow) and the Uzbek periphery in the 1920s and early 1930s. These logics of decolonization are followed by a new imperialistic dynamics of territorial expansion of the state and progressive implementation of a direct institutional control and coercive domination of Soviet citizens. On the other hand, an analysis of the filmic representations and its reception by the public reveals the national and supranational imaginations through symbolic elements. It highlights the hegemonic rationales as formal and informal means of adherence, persuasion and the establishment of consent, even of enslavement and indoctrination to Communist precepts, in the conception the Center has. In return, we can apprehend the reactions of the periphery (resistance, agencies, appropriation). These three logics (decolonization / "empiricalisation" / hegemony) will be analysed one after the other in the article to apprehend the process of decolonization and the questions of empire and hegemony.

Les tentatives d'appliquer les théories postcoloniales aux transformations que traversent les pays de l'aire post-soviétique (Asie centrale notamment) sont bienvenues car elles permettent d'initier une nécessaire comparaison de l'URSS avec d'autres empires, de soulever de nouveaux questionnements et d'offrir l'opportunité de décrypter différemment le fonctionnement d'un système politique. Elles posent néanmoins problème car elles sous-entendent l'idée, sans jamais vraiment la remettre en question, que l'URSS était un empire colonial au même titre que les puissances impériales européennes passées au crible par les chercheurs postcoloniaux<sup>1</sup>. La « colonialité » est implicitement reconnue comme le seul mode de domination<sup>2</sup> pour penser l'institution du pouvoir soviétique, pouvoir fort et exploiteur imposé à des populations particulièrement hétérogènes sur les plans ethniques, religieux, sociaux et nationaux largement conquises par les armes et la violence – mais pas seulement – au lendemain de la révolution d'Octobre. Or, le risque de lire l'URSS uniquement à travers le prisme colonial est de manquer une partie fondamentale du fonctionnement de ce système politique, beaucoup plus inclusif des populations « périphériques » que les colonisations capitalistes : en effet, il a généré davantage d'« arènes discursives » – pour reprendre l'expression d'Emmanuelle Sibeud<sup>3</sup> – et a donné un champ plus fertile aux « transactions impériales hégémoniques » que ne le faisaient les systèmes coloniaux<sup>4</sup>.

Le présent article ne porte pas sur la période qui suit les indépendances de 1991, mais précisément sur celle de l'entre-deux-guerres qui voit émerger le système politique soviétique, État hybride à la croisée de la fédération et d'une réunion d'États-nations non souverains, pour en cerner les contours institutionnels mais aussi les logiques internes et équivoques de l'hégémonie soviétique stalinienne. Cette période essentielle de transition

---

<sup>1</sup> C'est le cas de l'article de Svetlana GORSHENINA qui fait cependant un point riche et minutieux de

<sup>2</sup> C'est le reproche que fait également Jean-François BAYART au sujet de l'Empire ottoman, « De l'Empire ottoman à la République de Turquie : la tentation coloniale », communication au colloque « L'orientalisme désorienté ? La Turquie contemporaine au miroir des approches postcoloniales », IEP de Rennes, 28-29 janv. 2010, 51 p. (disponible en ligne : [fasopo.org/backup/cv/jf/encours/28012010.pdf](http://fasopo.org/backup/cv/jf/encours/28012010.pdf)) ; voir aussi J.-F. BAYART, Romain BERTRAND, « De quel "legs colonial" parle-t-on ? », *Esprit*, 2006, p. 137. Les auteurs tout en relevant le fait que les « colonialités » sont multiples ne questionnent pas son application même à l'Union soviétique qui ne connaîtrait une phase de décolonisation qu'après 1991.

<sup>3</sup> Emmanuel SIBEUD, « Introduction », in Romain BERTRAND, Hélène BLAIS & Emmanuelle SIBEUD (eds), *Culture d'empires. Échanges et affrontement culturels en situation coloniale*, Paris, Karthala, 2015, p. 27.

<sup>4</sup> Voir les travaux conjoints de Jean-François Bayart et Romain Bertrand et notamment : J.-F. BAYART, R. BERTRAND, « De quel "legs colonial" parle-t-on ? », *op. cit.*, p. 134-160 ; R. BERTRAND, « Les sciences sociales et le "moment colonial" : de la problématique de la domination coloniale à celle de l'hégémonie impériale », *Questions de recherches*, n° 18, 2006. La réflexion développée dans mon article a également tiré un large profit des travaux d'Antonio Gramsci exposées dans les *Cahiers de prison*, présentés en partie par Razmig KEUCHEYAN, *Guerre de mouvement et guerre de position*, Paris, La Fabrique éditions, 2012, 338 p. et synthétisées par Jean-Marc PIOTTE, *La Pensée politique de Gramsci*, Montréal, Lux, Humanités, 2010 [1970], 200 p. Je remercie également Michel Cahen pour ses remarques pertinentes.

entre un temps colonial (jusqu'en octobre 1917) et un nouveau cycle de domination impériale (à son apogée à la fin des années 1930) est rarement analysée comme une phase de décolonisation en tant que telle<sup>5</sup>. Les recherches sur l'Asie centrale produites ces vingt dernières années ne se sont en effet pas directement posé cette question ; peut-être est-ce parce que les événements de la période stalinienne d'avant-guerre étaient d'une telle violence qu'ils monopolisaient à juste titre les interrogations ; mais peut-être est-ce aussi parce que se poser des questions sur une décolonisation à partir de 1917 était reconnaître une « vertu » ou au moins un caractère positif aux premières politiques soviétiques.

Ainsi, cet article s'interroge sur la nature du régime politique soviétique en Asie centrale – plus précisément sur le territoire de l'actuel Ouzbékistan – en se concentrant sur sa genèse, sur la fin des logiques coloniales tsaristes et la mise en place de nouvelles logiques impériales – mais non coloniales – et hégémoniques soviétiques. Le prisme du *fait cinématographique* auquel nous avons consacré nos précédents travaux<sup>6</sup> permettra de donner des éléments concrets de ce que signifient décolonisation, empire et hégémonie dans la pratique. En effet, le fait cinématographique, à la fois institutions productrices, représentations filmiques et réception du public, est une entrée féconde dans le cœur d'un système politique. D'une part, une histoire des structures institutionnelles et économiques de l'activité cinématographique rend compte du processus de décolonisation et des nouveaux rapports de domination et de pouvoir (autonomie, dépendance) qui s'instituent entre le centre (moscovite) et la périphérie ouzbèke au cours des années 1920 et du début des années 1930. Il s'agit de ces logiques de décolonisation puis d'« impérialisation » en tant que dynamique d'expansion territoriale de l'État et mise en œuvre progressive d'un contrôle institutionnel direct et coercitif des sujets soviétiques. D'autre part, une analyse du message filmique, de sa réception, de ses éventuelles intertextualités (rapport d'influence avec d'autres œuvres), révèle les imaginaires nationaux et supranationaux à travers des éléments symboliques ; elle met en lumière les logiques hégémoniques – hégémonie qui ne devient univoque qu'à partir de 1937 –, en tant que moyens formels et informels d'adhésion, de persuasion et d'établissement du consentement, voire d'asservissement et d'endoctrinement aux grands préceptes communistes dans la conception qu'en a le centre – Staline – avec en contrepartie les réactions de la périphérie (résistance, détournement, appropriation). Ce sont ces trois logiques (décolonisation / empire / hégémonie) qui seront analysées l'une après l'autre dans l'article afin de déterminer davantage la nature du système de domination soviétique.

---

<sup>5</sup> Récemment Niccolo PIANCIOLA s'est attelé à cette question, « Décoloniser l'Asie centrale ? Bolcheviks et colons au Semireč'e (1920-1922) », *Cahier du monde russe*, 49/1, 2008, p. 101-144.

<sup>6</sup> Cloé DRIEU, *Fictions Nationales, Cinéma, empire et nation en Ouzbékistan (1924-1937)*, Paris, Karthala, 2013, 382 p. (coll. « Meydan »).

## Décolonisation et nouvelles logiques d'empire en Asie centrale (1919-1931)

Comme le souligne Alexander Motyl, il est impossible d'ignorer l'*empire*, en tant que régime politique (*polity*), étant à la fois une réalité historique, une catégorie conceptuelle et un dispositif analytique<sup>7</sup>. De nombreux ouvrages et articles plus ou moins récents se sont interrogés sur le concept d'empire et sa pertinence pour comprendre des systèmes politiques très disparates, éclatés dans l'espace et le temps<sup>8</sup> ; un certain nombre d'entre eux a porté plus spécifiquement sur l'Empire russe, l'URSS surtout dans une perspective dénonciatrice, éventuellement la Fédération russe après 1991. En ce qui concerne l'URSS de l'entre-deux-guerres, la notion d'empire – que nous aimerions penser comme un concept<sup>9</sup> – s'est révélée la plus à même de qualifier l'État soviétique dans son fonctionnement. Mais avant d'entrer de plain pied dans la question des définitions, il est important de comprendre le processus de décolonisation à l'œuvre à partir de l'été 1916.

C'est en effet aux bolchéviques qu'est revenue la tâche d'assumer et d'organiser institutionnellement le processus inévitable de décolonisation qui est initié en Asie centrale par trois moments clés : les révoltes de 1916 contre la réquisition des hommes au sein de bataillons de travail qui ébranlent les structures de l'administration impériale sans les détruire complètement ; la révolution de Février avec la constitution du gouvernement provisoire qui prend les premières mesures pour une plus grande autonomie, une implication des peuples non-russes dans la vie politique au sens très large (représentation parlementaire et création d'armées ou de forces nationales<sup>10</sup>) ainsi que la reconnaissance de l'égalité des droits de tous les citoyens de la nouvelle Russie, sans véritable auto-détermination ; enfin, la révolution d'Octobre qui met au devant de la scène la vision radicale de la politique des nationalités formalisées par Lénine lors de la Conférence d'avril.

---

<sup>7</sup> Alexandre MOTYL, *Imperial Ends, The Decay, Collapse, and Revival of Empires*, New York, Columbia University Press, 2001, p. 3

<sup>8</sup> Voir notamment la synthèse de Frederick COOPER & Jane BURBANK, *Empires in World History*, Princeton, Princeton University Press, 2010, et le travail déjà ancien mais encore utile de Maurice DUVERGER (ed.), *Le Concept d'empire*, Paris, PUF, 1980. Sur les questions de définition voir Benoit PELOPIDAS, « Tout empire, ou comment ce concept a perdu sa spécificité et comment la restaurer », *Revue Européenne des sciences sociales*, 2011 (49-1), p. 111-133, disponible en ligne : <<https://ress.revues.org/855>> (1er février 2016).

<sup>9</sup> Le succès de la notion d'« empire » a en effet décalé sa pertinence conceptuelle, Karen BARKEY, « Trajectoires impériales : histoires connectées ou études comparées ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2007 (5), p. 90-103 ; B. PELOPIDAS, « Tout empire... », *op. cit.*

<sup>10</sup> La question de la constitution de forces militaires nationales est essentielle pour les peuples anciennement colonisés : voir l'exemple de la Pologne et de la constitution d'une armée polonaise autonome, Marc FERRO, « La politique des nationalités du gouvernement provisoire (février-octobre 1917) », *Cahier du monde russe*, 1961, vol. 2/2, p. 140 ; voir également Salavat ISKHAKOV, « Tiurki-musul'mane v rossiiskoi armii (1914-1917) », D. VASIL'EV, S. LIASHTORNYI & V. TREPAVLOV (eds), *Tiurkologicheskii Sbornik*, Saint-Pétersbourg: Vostochnaia literatura, 2003, pp. 245-280 sur la constitution d'unités militaires musulmanes.

Les dirigeants bolchéviques, Lénine et Staline en premier lieu (rappelons que ce dernier fut commissaire du peuple aux Nationalités entre 1918 à 1924), pensent la construction de l'État soviétique par opposition aux structures précédentes ; ils sont en effet conscients du danger d'un État qui pourrait être assimilé à un empire. L'image d'un État anti-impérialiste et multinational de type fédéral est essentielle et c'est ce qui explique la promotion, dans un premier temps, des catégories nationales, des nationalismes vernaculaires à travers plusieurs éléments (culture, élite, langue nationales), ce dont bénéficiera l'activité cinématographique ouzbèque. Ainsi, le « droit des peuples à l'autodétermination » est reconnu légalement par la Déclaration des droits des peuples de Russie du 15 novembre 1917, la première Constitution des soviets de 1918 et les constitutions de l'URSS de 1924 et de 1936. Cette apparence fédéraliste trouve un écho particulier auprès des intellectuels turkestanais qui ont la plupart du temps pensé leur union à la Russie en termes d'autonomie culturelle et rarement d'indépendance ou de séparatisme.

Les nouvelles institutions de pouvoir se forment donc dans le chaos de la guerre civile, généralisée à tout l'ancien espace impérial russe ; le rôle de l'Armée rouge est crucial dans l'établissement du pouvoir soviétique en Asie centrale (encore appelée Turkestan à l'époque), tout comme l'est la participation de la population locale et l'adhésion de certains membres de l'élite communiste autochtone qui accèdent progressivement à des postes influents. L'analyse de l'institution cinématographique permet de comprendre concrètement cette phase de décolonisation. Sur les ruines de l'ancienne colonie centrasiatique russe, la République socialiste soviétique autonome du Turkestan est créée en avril 1918 ; c'est une région autonome qui est incluse dans la République Socialiste Fédérative Soviétique de Russie (RSFSR). De fait, le département cinématographique mis sur pied un an et demi plus tard ne produit pas encore de longs-métrages mais commence à gérer l'exploitation des salles et des films sur son territoire, ce qui génère des premiers revenus. Or cet organisme va rapidement être entièrement subordonné au pouvoir central car il doit céder les droits de distribution des films à l'organisme cinématographique moscovite (Goskino créé en 1922, une fois la situation relativement pacifiée) qui les exploite et prive la République du Turkestan de l'unique source de financement de la production de films, surtout en cette période de Nouvelle politique économique (NEP)<sup>11</sup>.

Cette situation de dépendance, de subordination et d'incapacité financière à mettre sur pied une économie locale du film perdure jusqu'en 1924, date à laquelle a lieu le découpage ethno-territorial, c'est-à-dire la délimitation administrative des républiques soviétique d'Asie

---

<sup>11</sup> Officiellement décidée en mars 1921, la Nouvelle politique économique autorise des formes capitalistes de régulation de l'économie, tout en restant contrôlée par les instances d'État, autant que faire se peut en cette période difficile de sortie de guerre et de révolution.

centrale dans les frontières que l'on connaît globalement aujourd'hui<sup>12</sup>. Ce découpage signe l'acte de naissance de l'État ouzbek qui accède au rang de république socialiste soviétique ou RSS, et gagne autonomie et territoire. Cela est significatif d'une indépendance nouvelle et bien réelle dans le domaine cinématographique, comme au sein d'autres instances de régulation<sup>13</sup>. La création de l'organisme cinématographique national d'État (Uzbekgoskino en 1925) est perçue comme une grande avancée car il se dote d'une autonomie financière et d'un pouvoir de décision, à l'échelle nationale et fédérale soviétique. L'organisme national ouzbek intègre les structures cinématographiques de la République du Turkestan et de celle de la république de Boukhara appelée Bukhino<sup>14</sup>. Cette nouvelle structure du nom d'Uzbekgokino conserve par ailleurs sa souveraineté nationale en refusant d'intégrer l'organisme cinématographique à vocation fédérale Vostokkino. Jusqu'en 1931, le pays est maître de sa politique culturelle, du choix des sujets des films, du financement et de la censure qui s'effectuent par des commissariats du peuple ouzbeks, bien qu'il subisse encore les héritages structurels du système de production cinématographique antérieur ainsi que des difficultés conjoncturelles liées à la pénurie généralisée et au manque de personnel autochtone qualifié (cinéastes, techniciens, scénaristes).

En réalité, cette autonomie culturelle nouvelle acquise de *facto* est transitoire ; elle semble davantage subie par le pouvoir bolchévique, concédée et finalement encouragée par pragmatisme<sup>15</sup>. Le pouvoir bolchévique dans sa version stalinienne – Staline s'occupe directement de la politique des nationalités jusqu'en 1924 – s'y oppose fondamentalement<sup>16</sup>,

---

<sup>12</sup> En Asie centrale, ce processus commence en 1924 et s'achève en 1936, voir Arne HAUGEN, *The Establishment of National Republics in Soviet Central Asia*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2003 ; le point central de la nouvelle histoire du découpage territorial réside dans le fait que les travaux publiés à partir des années 2000 insistent sur l'implication des élites locales dans ce processus, lequel n'est pas, comme affirmé auparavant, le fruit d'un pouvoir central omnipotent sur une périphérie soumise.

<sup>13</sup> La « radiographie » de l'État soviétique en ses périphéries ouzbèques ne sera pas la même si l'on observe l'organisation des instances de coercition tenues par des hommes du Centre et appointés par lui. Des recherches seraient à mener, bien que les archives sur ce thème soient difficiles d'accès.

<sup>14</sup> Ce studio avait été fondé en 1924 à Boukhara et a produit le premier long-métrage de fiction jamais réalisé sur le territoire centrasiatique : *Le Minaret de la mort* qui connaît un très grand succès en URSS mais aussi à l'étranger.

<sup>15</sup> Raphaëlle LIROU, *La Russie entre fédération et empire, Contribution à la définition constitutionnelle de l'État russe*, Clermont-Ferrand, Fondation Varenne, 2010, p. 127-142.

<sup>16</sup> C'est en substance ce qu'écrit Staline à Lénine, dès 1922 : « Si nous n'essayons pas maintenant d'adapter la forme des rapports entre le centre et les périphéries à une interdépendance de fait, en vertu de laquelle les périphéries, en général et incontestablement, doivent se soumettre au centre [...], alors il sera incomparablement plus difficile dans un an de défendre l'unité de fait des républiques soviétiques. », Archive d'histoire sociale et politique de l'État russe (RGASPI) 5/2/28 p. 19-21 : « Lettre de Staline à Lénine sur la détermination de l'ordre de rapport du centre avec les périphéries » (22 sept. 1922), in L. GATAGOVA et al. (eds), *TsKRKP(b)–VKP(b) i natsional'nyi vopros (1918-1933)*, Moscou, Rosspen, p. 78. L'analyse des constitutions de 1918, 1924 et 1936 montre que le droit à l'autodétermination ne s'accompagne d'aucune disposition concrète relative à sa mise en œuvre, ce qui annule sa véritable portée, R. LIROU, *La Russie entre fédération...*, op. cit., p. 144-170 ; Paul ISOART, « Approche constitutionnelle du problème des nationalités en URSS (1920-1940) », in AAVV,

le séparatisme est condamné et ce projet de construction étatique ne vise qu'à l'établissement d'un État dont l'unité et la centralisation sur les plans politique et économique repose sur une reconnaissance de différences nationales, organisées territorialement et institutionnellement. Ce processus prend corps tout au long des années 1930. Et de fait, la création des républiques socialistes soviétiques initialement « indépendantes » dans les discours politique implique *de jure* leur intégration à l'URSS<sup>17</sup> : le pouvoir central saura resserrer cet étau. La reprise en main par le Centre, dans le domaine cinématographique comme dans les autres activités économiques et industrielles, est initiée en février 1930, avec le processus de centralisation et la création de Soiuzkino, organisme cinématographique central d'envergure « fédérale », qui devient régulateur unique à l'échelle soviétique, tant sur le plan économique (allocation des ressources, approvisionnement en pellicule) qu'idéologique (détermination des thématiques des films) ; c'est aussi le seul organisme à pouvoir désormais signer des contrats bilatéraux avec l'étranger. Cette création signifie pour l'Ouzbékistan – et, partant, les républiques nationales – la perte quasi totale, à court terme, de toutes facultés décisionnelles.

L'organisation cinématographique ouzbègue, qui sort d'une période économique difficile, ne s'oppose pas, de concert avec les hautes instances décisionnelles du pays, au principe de centralisation, considérée comme économiquement rationnelle. Elles ont une conception fédérale de l'État soviétique et pensent logiquement conserver en contrepartie une marge de manœuvre et une représentativité ; elles attendent une place au conseil d'administration de l'organisme Soiuzkino (avec droit de véto) et une possibilité de gérer la mise en œuvre sur leur territoire des politiques centrales afin de préserver les intérêts nationaux, exigences qu'elles n'obtiennent pas<sup>18</sup>. Les instances ouzbègues s'opposent, sans grands moyens, aux modalités de la centralisation – et à la concentration administrative<sup>19</sup> – parachevée en 1934 par une nouvelle réorganisation institutionnelle qui prive définitivement l'Ouzbékistan de la possibilité de mettre sur pied une activité cinématographique viable à l'échelle nationale. En effet, est créé en 1934 le Direction d'État à la cinématographie et à la photographie : à l'échelle nationale, les instances de production de films (Uzbekfilm) et celles en charge de la distribution/exploitation (Uzbekkino) n'ont plus aucun rapport entre elles, mais doivent rendre des comptes séparément à cet organisme central. Dans l'histoire des institutions soviétiques

---

*L'expérience soviétique et le problème national dans le monde (1920-1939)*, Paris, Inalco, 1981, p. 159-199.

<sup>17</sup> RGASPI 17/3/443 p. 3-4 : décret du Bureau politique du CC du PC panrusse « Sur la démarcation territoriale des républiques centrasiatiques » (12 juin 1924), L. GATAGOVA *et al.* (eds), *TsKRKP(b)–VKP(b) i natsional'nyi vopros*, *op. cit.*, p. 227.

<sup>18</sup> UzRMDA (Archives nationales d'État de la Républiques d'Ouzbékistan) 837/9/695 p. 58 : PV de la direction de la propagande du Comité central du PC ouzbek (4 mars 1930).

<sup>19</sup> Dans le domaine cinématographique, le mouvement s'inverse : au lieu de voir une représentation des studios ouzbeks à Moscou, c'est le Centre qui ouvre un bureau de représentation en Ouzbékistan.



dans leurs rapports aux périphéries, l'année 1934 est un moment significatif : outre la naissance du NKVD, c'est aussi la disparition des différents « bureaux » du Parti communiste implantés, entre autres, dans les régions du Caucase, d'Asie centrale et de Sibérie ; le système politique est désormais suffisamment intégré pour ne plus avoir besoin de représentations locales. Début 1920, il existait en effet huit bureaux répartis en fonction de grandes aires géographiques ; le Bureau centrasiatique, créé en mai 1922, disparaît donc en octobre 1934, une fois le pouvoir central solidement établi<sup>20</sup>.

En définitive, la dynamique de centralisation a reposé, dans les années 1930, sur un « malentendu opératoire » (*working misunderstandings*)<sup>21</sup> relatif à la conception de l'État : pour le pouvoir central, les périphéries doivent nécessairement se soumettre à Moscou, alors que pour les périphéries – à travers l'exemple de l'Ouzbékistan dans le domaine cinématographique – l'État doit intervenir à l'échelle supranationale pour gérer l'activité cinématographique (notamment en termes budgétaires) pour une meilleure rationalité. Soutenir l'émancipation des peuples, encourager le nationalisme et défendre l'autonomie culturelle tout en organisant progressivement des liens de dépendance institutionnelle et administrative sans droit de regard de la périphérie, a permis de reconstruire un *empire*. Cette situation vaut jusqu'en 1941, avec le déclenchement de la Grande Guerre patriotique, porteuse de transformations radicales dans les rapports entre État et sociétés, et entre centre et périphéries.

## De la notion au concept d'empire

Jusqu'aux années 1990, l'usage, dans une optique dénonciatrice, des notions d'empire et de colonisation relevait d'une idéologie de Guerre froide mais aussi du fait que, comme le remarque Francine Hirsch<sup>22</sup>, les historiens de l'URSS des années 1950 et 1960, d'origine anglaise, étaient influencés par les questionnements liés au processus de décolonisation que traversait l'Empire britannique<sup>23</sup>. De plus, les récits oraux accessibles aux chercheurs

---

<sup>20</sup> Shoshana KELLER, « The Central Asian Bureau, an Essential Tool in Governing Soviet Turkestan », *Central Asian Survey*, 22 (2/3), 2003, p. 281-297.

<sup>21</sup> Notion de David C. Dorward reprise par Frank Salamone pour qualifier des techniques d'accommodement développées pour faciliter le contrôle et le fonctionnement de l'administration coloniale britannique au fondement de l'*indirect rule*. D. C. DORWARD, « The Development of the British Colonial Administration among the Tiv, 1900-1949 », *African Affairs*, vol. 68 (273), oct., 1969, pp. 316-333 ; F. A. SALAMONE, « The Social Construction of Colonial Reality: Yauri Emirate », *Cahiers d'études africaines*, vol. 25 (98), 1985, pp. 139-159.

<sup>22</sup> Francine HIRSCH, *Empire of Nations*, New York, Cornell University Press, 2005, p. 4.

<sup>23</sup> Et en particulier Robert Conquest qui dirige l'ouvrage sans l'introduire véritablement ni écrire d'article : R. CONQUEST (ed.), *The Last Empire, Nationality and the Soviet Future*, Stanford, Hoover Institution Press, 1986 ; Walter KOLARZ, *Les Colonies russes d'Extrême-Orient*, Paris, Fasquelle, 1955, 238 p. parfois très intéressant du fait qu'il a recours aux sources littéraires pour pallier son manque d'archives ; et Olaf CAROE, ancien administrateur britannique de la province de la Frontière du Nord-Ouest (Pakistan) en 1947-1948, *Soviet Empire: The Turks of Central Asia and Stalinism*, Londres,

provenaient essentiellement des ressortissants centrasiatiques en exil, opposants au régime<sup>24</sup>. Dès lors, « empire » et « colonisation » apparaissaient peu comme des catégories analytiques ; elles étaient choisies dans les titres d'ouvrages et d'articles pour délégitimer et dénoncer une domination sans toujours participer de la compréhension du processus et des mécanismes précis et multiples de soumission ainsi que de réactions et de participations de la périphérie à la formation du régime soviétique<sup>25</sup>.

Ces approches s'apparentaient à une transposition des postulats de l'école dite totalitaire, qui s'appuyait sur l'idée d'un État central tout-puissant légitimé par son idéologie, lequel exerçait un contrôle absolu sur une société atomisée. Appliquée à l'Asie centrale, cette conception se lisait comme un pouvoir imposé unilatéralement par un centre politique à une périphérie, non plus sociale, mais géographique qui lorsqu'elle réagissait ne pouvait le faire que sous couvert de sentiments antirusse. On retrouvait le cadre d'analyse binaire<sup>26</sup>, résistance/collaboration, peu opératoire pour l'histoire du stalinisme – et même pour celle des mondes coloniaux<sup>27</sup> –, car il n'éclaire que des circonstances extrêmes et relativement rares. Depuis les indépendances de 1991 et la reconstruction nationaliste des histoires produites par les officielles Académies des sciences des républiques centrasiatiques, ce cadre binaire continue d'innover les historiographies dans des termes similaires, ce qui permet d'éluder la question de l'implication et de la place des premières élites nationales dans la construction soviétique de l'entre-deux-guerres, qui sont exclusivement présentées comme des victimes.

Le cadre impérial retenu dans cet article s'inscrit dans le renouvellement, depuis la chute de l'URSS, des analyses de la politique des nationalités sur l'ensemble du territoire soviétique et, depuis les années 2000, de l'histoire de l'Asie centrale soviétique de l'entre-deux-guerres, qui ont largement été favorisées par l'ouverture des archives en Russie et en Asie centrale<sup>28</sup>. Depuis lors, la notion d'empire est mobilisée différemment et employée de

---

Macmillan, 1953 et son article « Soviet Colonialism in Central Asia », *Foreign Affairs*, oct. 1953, en ligne : <<https://www.foreignaffairs.com/articles/russian-federation/1953-10-01/soviet-colonialism-central-asia>> (consulté le 30 octobre). Les titres sont plus polémiques que le contenu analysé du livre.

<sup>24</sup> On pense aux travaux des historiens de l'Asie centrale et des questions nationales en URSS : Alexandre Bennigsen et S. Enders Wimbush.

<sup>25</sup> Hélène Carrère d'Encausse, sans s'attacher à définir l'empire soviétique, fait cependant un point très clair dans son premier 1<sup>er</sup> chapitre « Quand la "prison des peuples" s'est ouverte » sur les rapports des élites bolchéviques au principe fédéral et l'écart entre législation et pratique de pouvoir, H. Carrère d'ENCAUSSE, *L'Empire éclaté*, Paris, Flammarion, 1978, p. 11-44.

<sup>26</sup> Ce cadre est aussi celui de Ranajit GUHA, *Dominance Without Hegemony, History and Colonial Power in India*, Cambridge, Londres, Harvard University Press, 1997, pp. 20-25

<sup>27</sup> R. BERTRAND, « Politique du moment colonial. Historicités indigènes et rapports vernaculaires au politique en "situation coloniale" », *Questions de recherche*, 26, oct. 2008, p. 5.

<sup>28</sup> Outre les ouvrages de Francine Hirsch, de Terry Martin et d'Arne Haugen déjà cités, voir Juliette CADIOT, *Le Laboratoire impérial : Russie-URSS 1860-1940*, Paris, CNRS ; Adrienne EDGARD, *Tribal Nation, The Making of Soviet Turkmenistan*, Princeton, Princeton University Press, 2006 ; Yuri SLEZKINE, « The USSR as a Communal Apartment, or How a Socialist State Promoted Ethnic Particularism », *Slavic Review*, 53 (2), 1994, p. 414-452.

façon plus neutre et dépolitisée et tend à accéder au statut de concept<sup>29</sup>. Les chercheurs se retrouvent en effet face à un système hybride et une logique de construction d'un État multinational complexe à appréhender avec les concepts d'État-nation, d'État unitaire et de fédération – dont l'URSS se réclame pourtant<sup>30</sup> –, ne reflétant la réalité que de façon partielle ou superficielle. L'« empire » est d'abord une notion commode pour comprendre les pratiques de pouvoir de l'État soviétique, par delà ses formes juridiques et constitutionnelles.

Le succès de la notion d'empire n'est pas anodin et répond sans aucun doute à un besoin des recherches actuelles en sciences sociales ; nombre d'auteurs qui s'intéressent à ces questions en ont une conception plus ou moins différente. Frederick Cooper et Jane Burbank définissent ainsi les empires comme des entités politiques vastes et expansionnistes – avec une mémoire de leur puissance à travers les âges – qui assurent le maintien des distinctions et hiérarchies au fur et à mesure qu'ils incorporent de nouvelles populations<sup>31</sup>. Proches de cette définition, plusieurs historiens spécialistes de l'URSS ont tenté de caractériser l'empire au regard du cas soviétique<sup>32</sup>. L'ouvrage séminal de cette réflexion est celui d'Alexander Motyl qui définit l'empire, dans son premier chapitre, comme un système politique centralisé (structure de réseau), stable, dans lequel s'exerce une domination étatique allochtone sur une/des périphérie(s) autochtone(s). Dans son sillage, Ronald G. Suny pense l'empire comme « a particular form of domination or control between two units set apart in a hierarchical, inequitable relationship, more precisely a composite state in which a metropole dominates a periphery to the disadvantage of the periphery »<sup>33</sup>. Mark Beissinger et Terry Martin quant à eux insistent sur la pertinence d'une approche subjective de l'empire par la perception des politiques d'État<sup>34</sup>. Enfin, Peter Blitstein propose de penser l'empire comme un espace politique conservateur et inclusif qui favorise la différenciation des groupes qui le composent, à l'opposé du fonctionnement d'un État national qui est, pour sa part, exclusif et impose la transformation des sociétés en vue de

---

<sup>29</sup> La meilleure synthèse à ce jour est celle de Adeeb KHALID, « The Soviet Union as an Imperial Formation. A view from Central Asia », in Ann STOLER, Carole McGRANAHAN & Peter PERDUE (eds), *Imperial Formations*, Santa Fe, School of Advanced Research Press, 2007, p. 123-151.

<sup>30</sup> R. LIROU, *La Russie entre fédération...*, *op. cit.*

<sup>31</sup> Voir la notion de « répertoire » dans le fonctionnement des empires : politique de la différence, intermédiaire (intermédiation personnelle ou système administratif), entité en mouvement, système de légitimation, au chapitre 1 « Imperial Trajectories », F. COOPER & J. BURBANK, *Empires in World History*, *op. cit.*, p. 1-22.

<sup>32</sup> L'inspiration vient généralement de deux livres : Michael W. DOYLE, *Empires*, Ithaca, Londres, Cornell University Press, 1986 et A. MOTYL, *Imperial Ends*, *op. cit.*

<sup>33</sup> Ronald G. SUNY, « The Empire Strikes Out, Imperial Russia, 'National Identity', and Theorie of Empire », in R. G. SUNY & Terry MARTIN (eds), *A State of Nations: Empire and Nation-Making in the Age of Lenin and Stalin*, New York, 2001, p. 25.

<sup>34</sup> Mark BEISSINGER, « The Persisting Ambiguity of Empire », *Post-Soviet Affairs*, 11 (2), 1995, p. 155 et T. Martin, « The Soviet Union as Empire: Salvaging a Dubious Analytical Category », *Ab Imperio*, 2, 2002, p. 105.

leur unification<sup>35</sup>. Dans le cas qui nous concerne, il y a bien inclusion institutionnelle, politique et économique, mais différenciation nationale/culturelle avec l'autonomie, relative et changeante des Républiques socialistes soviétiques, pensée par Staline comme temporaire, mais qui prendra tellement corps qu'il sera compliqué de s'en défaire par la suite. Cette différenciation nationale et culturelle devient un principe structurant de l'État soviétique, contre son idéologie.

D'autres éléments symboliques et constitutifs des empires ne peuvent venir qu'étayer cette définition en insistant sur la dynamique de construction et d'expansion de l'empire qui s'articule autour d'un peuple impérial, conscient d'assumer une forme de mission ; de populations subordonnées, exploitées mais aussi protégées par lui et, enfin, de frontières les séparant clairement du chaos et de la barbarie, lesquelles doivent être toujours repoussées pour garder l'élan d'un conquête<sup>36</sup>. Dans le cas soviétique, le peuple révolutionnaire russe (communiste) se sent investi d'une mission civilisatrice<sup>37</sup> et après l'échec de l'éventualité d'une « révolution mondiale », la conquête se fait à l'intérieure des frontières soviétiques. Enfin, des éléments concrets de fonctionnement institutionnel sont proposés par Maurice Duverger dans la très stimulante introduction du *Concept d'empire*, définition qui a ceci d'intéressant qu'elle est modulable et s'adapte à différents contextes historiques<sup>38</sup>.

L'ensemble de ces composantes permet – pour l'époque contemporaine, et à la faveur du cas soviétique – de penser l'empire comme concept, en tant que forme politico-juridique spécifique, légalement affichée, qui se réalise par le biais d'un État souverain, mais dans une version différente de celle qui a disparu au XVII<sup>e</sup> siècle au profit du concept d'État<sup>39</sup>. Dans le cas soviétique, il s'agit d'un empire multinational continental au sein duquel les « sujets » de l'ensemble des républiques, distinguées d'un point de vue national, sont égaux en droits et citoyens d'un même État supranational. Dans une version stricte, le régime politique impérial soviétique se définit comme un État disposant d'un territoire vaste, multinational et centralisé

<sup>35</sup> Peter BLITSTEIN, « Nation and Empire in Soviet History », *Ab Imperio*, 1, 2006, p. 197-219.

<sup>36</sup> Voir aussi Sylvie MESURE & Patrick SAVIDAN (eds), *Le Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, 2006, p. 372-374.

<sup>37</sup> Voir par exemple le discours de Grigorii Broido sur l'« obligation de venir en aide » au peuple de Khiva (ancien protectorat russe en Asie centrale) en tant que « représentants de la grande Révolution russe », RGASPI 17/84/87 p. 3-5 : PV du Congrès du gouvernement provisoire de Khiva au sujet de la formation d'une république (7 avril 1920), L. GATAGOVA *et al.* (éd.), *TsKRKP(b)–VKP(b) i natsional'nyi vopros*, *op. cit.*, p. 32.

<sup>38</sup> Différents critères, qui ne sont pas exclusifs et ne doivent pas nécessairement tous se réaliser pour qu'il y ait empire, sont proposés : la vastitude et caractère multinational du territoire, l'organisation centralisée de l'espace, de l'administration et des communications, la personnalisation et sacralisation du pouvoir ainsi que la vocation universelle du système. On peut donc définir l'empire à partir des autres critères proposés, en excluant par exemple celui de la centralisation (comme dans le cas britannique). D'autres critères comme le rôle de l'armée (conquête et maintien de l'ordre) et la notion de « sociétés hydrauliques » (pertinente pour l'Asie centre puisque la maîtrise de l'eau permet de contrôler à la fois les hommes et les espaces), M. DUVERGER, *Le Concept d'empire*, *op. cit.* p. 7-21.

<sup>39</sup> Emmanuelle JOUANNET, « La Disparition du concept d'empire », *Jus Politicum*, n. 14, 2015, p. 3, consulté en ligne (1<sup>er</sup> février 2016) <<http://juspoliticum.com/La-disparition-du-concept-d-Empire.html>>.

(dans son administration et ses communications), dont le pouvoir, personnalisé et sacralisé, vise à imposer de façon unilatérale et hiérarchisée un système à vocation universelle mais basé sur une valorisation et une différenciation nationale des cultures, et ce en détruisant les autorités préexistantes. La valorisation et la différenciation des cultures est alors paradoxalement basée sur la destruction/réinvention de leurs historicités. Le système soviétique en effet n'a reposé que de façon transitoire sur l'intermédiation d'élites locales (intellectuels, notables) – il a rapidement promu de nouvelles élites nationales par la politique dite d'« indigénisation »<sup>40</sup> –, dont les autorités traditionnelles ont été progressivement détruites par les politiques de collectivisation et de sédentarisation, de laïcisation et d'émancipation des femmes puis par le coup de grâce des purges staliniennes de la fin des années 1930.

Le point central de ces définitions, et la différence fondamentale avec les empires coloniaux, est la place essentielle des modalités de gestion inclusive de la différence (ethnique, nationale) – différenciations nationales institutionnalisées pour une citoyenneté commune – au fondement de l'État soviétique. Contrairement aux empires coloniaux – Empire tsariste inclus<sup>41</sup> –, entendus dans le sens d'un système politique de domination d'un État national (cas français, britannique et portugais par exemple) sur des possessions extraterritoriales et reposant sur une altérité raciale radicale, le système soviétique ne se fonde pas sur ce type d'altérité mais sur une altérité radicale de classe. Même s'il existe de nombreuses similitudes avec les empires coloniaux, en particulier dans les domaines économique et démographique<sup>42</sup>, cette « égalité de traitement » engendre une différence de nature et un spectre large de l'interventionnisme de l'État soviétique et de ses politiques d'intégration et de modernisation sociale et économique. Elles sont mises en œuvre uniformément sur tout le territoire soviétique tout en s'adaptant aux contextes locaux, ce qui invite plutôt à une comparaison avec les politiques d'un État comme la Turquie kémaliste, qu'avec celles des métropoles française, britannique ou portugaise envers leurs colonies<sup>43</sup>.

De même, la suprématie d'un peuple considéré comme impérial et missionné, au fondement du caractère colonial, ne trouve qu'une analogie partielle dans le système soviétique, les Russes étant proportionnellement les principales victimes de leur « propre »

---

<sup>40</sup> En russe *korenizatsia*, mot formé à partir de *koren'* (racine, origine). Il serait plus juste de parler de politique de « nationalisation » des cadres.

<sup>41</sup> Régime sans conteste colonial en Asie centrale jusqu'à la révolution de Février caractérisé par un processus de colonisation de peuplement surtout à partir de 1905 (favorisé par l'abolition du servage, la construction de chemin de fer, les lois d'autorisation de peuplement), distinction discriminatoire entre pouvoir colonial et peuple indigène – bien que dans le cas russe les colons nouvellement arrivés ne soient pas toujours défendus de façon inconditionnée par l'administration militaire –, une administration à caractère militaire, une forte subordination et une contestation virtuellement permanente.

<sup>42</sup> Anatoli VICHNEVSKI, « L'Asie centrale post-soviétique : entre le colonialisme et la modernité », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 26 (4), 1995, p. 101-123.

<sup>43</sup> A. KHALID, « The Soviet Union as an Imperial Formation », *op. cit.*

système de domination. La « russité » promue dans le cadre de l'URSS est plus celle d'une identité prolétarienne (identité de classe primordiale) – mais que le peuple russe (*rossiskii*) a révélée – que d'une essence ethno-nationale (*russkii*). Ainsi Staline lui-même est « 'Russe' par comportement et profession, si ce n'est par origine nationale » pour reprendre les propos de l'historien Yuri Slezkine<sup>44</sup> –, incarne bien cette nuance et lui donne aussi une certaine crédibilité. Du reste, le peuple russe comme héritier de ce nationalisme russe du temps de l'Empire des tsars (« chauvinisme grand-russe » dans le jargon bolchévique) se retrouve même défavorisé relativement – sans territoire spécifiquement russe, la RSFSR étant une fédération, et sans parti communiste russe – à tel point que Terry Martin a proposé l'expression d'*affirmative action empire*, à comprendre comme un « empire de la discrimination positive » (en termes d'action publique à travers une politique de promotion des cadres nationaux, souvent rendue de façon erronée par l'expression « politique d'indigénisation »), pour en rendre compte<sup>45</sup>. Mais le peuple russe qui a engendré la révolution d'Octobre est loué.

## Hégémonie coproduite et équivoque

Pour comprendre le fonctionnement de cet empire et prolonger la réflexion sur l'implication des populations périphériques dans la formation de ce dernier, au delà de l'analyse des rapports centre/périphérie dans leur dimension institutionnelle et administrative comme nous venons de le faire, il convient d'évaluer leur participation au façonnement de l'idéologie bolchévique – et, au delà, à celui de la matrice hégémonique globale –, qui ne s'entend pas comme expression politique explicite d'une norme de pensée et de conception du monde mais comme un ensemble de pratiques et de discours qui constitue un tout plus ou moins unifié<sup>46</sup>. Jusqu'en 1936-37, les populations périphériques disposent d'un espace discursif qu'elles investissent réellement, qu'elles ont co-créaient, ce qui ne les place pas dans une position subalterne puisque le régime de domination unilatérale n'est pas complètement institué ; elles participent au même titre que les autres populations à l'aventure révolutionnaire et à la formation de l'État soviétique. La prise en compte de la positivité de la périphérie, de sa capacité d'action et d'une rationalité interne est une tendance générale depuis les années 1990 avec le renouvellement de l'historiographie de l'Asie centrale grâce à des travaux basés sur des archives nouvellement ouvertes qui

<sup>44</sup> Yu. SLEZKINE, « The USSR as a Communal Apartment... », *op. cit.*, p. 425.

<sup>45</sup> Voir l'introduction, T. MARTIN, *The Affirmative Action Empire*, *op. cit.*, p. 1-27 ; voir aussi A. KHALID, « The Soviet Union as an Imperial Formation », *op. cit.*, p. 137.

<sup>46</sup> Vadim VOLKOV, "The Concept of Kul'turnost', Note on the Stalinist Civilizing Process", in Sheila Fitzpatrick (ed.), *Stalinism: New Directions, Rewriting Histories*, Londres, New York, Routledge, 2000, p. 211.

dévoilent les logiques au plus bas échelon de l'État. Les corps sociaux, comme les périphéries, disposent d'une véritable capacité d'initiative, d'action et de résistance et négocient en partie les modalités de leur présumée « soumission », perçue en réalité dans le cas de l'URSS comme un « rattachement à », soit une agrégation à une entité politique plus grande et plus puissante. Sauf effectivement entre 1937 et 1941 (au moins), il ne s'agit pas de « subalternes » au sens où la littérature des trente dernières années en a parlé dans les empires coloniaux<sup>47</sup>. Jusqu'en 1937, l'hégémonie soviétique résulte de dynamiques équivoques, d'un champ de tensions entre une idéologie bolchévique, centrale et conquérante, et une (des) idéologie(s) nationaliste(s) et vernaculaire(s) ; elle est donc loin, au regard du cas cinématographique, d'être une « totalité univoque » comme on le présume généralement<sup>48</sup>. Quatre phases de développement peuvent alors être distinguées.

La première d'entre elles correspond à la décroissance, entre 1924 et 1928 environ – toujours au regard du cas cinématographique ouzbek –, de l'hégémonie coloniale préexistante par une hybridation des imaginaires orientalistes dans leur conception saidienne<sup>49</sup>, fantasmagoriques ou discriminants des populations d'Asie centrale, avec de nouveaux imaginaires bolchéviques révolutionnaires. Cela s'explique par le fait que les studios ouzbeks sont obligés de faire appel à des cinéastes extérieurs à la République ouzbèke, souvent russes, et formés du temps de l'Empire, qui produisent des films véhiculant leurs représentations de l'Orient pour l'audience des grandes métropoles russes. Dans un premier temps, l'exotisme orientaliste et fantasmagorique, si caractéristique des imaginaires coloniaux, dépeint un Orient féérique et stéréotypé, fait de harems et de cavaliers intrépides, et théâtre d'aventures extravagantes<sup>50</sup>. Ce type de films de divertissement est critiqué par les organes officiels de presse et de censure pour leur manque de réalisme et leur absence de message politique. L'injonction au réalisme – pour un film comme réel vecteur de transformations culturelles – va révéler dans les représentations un rapport de pouvoir et une symbolique de conquête et de domination, ce qui engendre un deuxième type d'imaginaire colonial, stigmatisant cette fois : les Orientaux

---

<sup>47</sup> Sur les questions de subalternité, on a été particulièrement inspirée par les articles de Jacques POUCHÉPADASS, « Les *Subaltern Studies* ou la critique postcoloniale de la modernité », *L'Homme*, n° 156, 2000, pp. 161-186 et « Que reste-t-il des *Subaltern Studies* ? », *Critique Internationale*, n° 24, juillet 2004.

<sup>48</sup> J.-F. BAYART, *Les Études postcoloniales, Un Carnaval académique*, Paris, Karthala, 2010, note 139, p. 78.

<sup>49</sup> « Style de pensée fondé sur la distinction ontologique et épistémologique entre 'l'Orient' et (le plus souvent) "l'Occident" » et « style occidental de domination, de restructuration et d'autorité sur l'Orient », Edward SAID, *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 2005 [1978], p. 14-15.

<sup>50</sup> On peut citer le film *Le Minaret de la mort* de V. Viskovskii produit en Asie centrale en 1925 ; d'autres films réalisés en URSS à l'époque correspondent à ce type. Les œuvres et les inspirations circulent : *Le Sheik* de G. Melford (1921) ou *Le Voleur de Bagdad* de R. Walsh (1924) ont beaucoup de succès en URSS, tout comme une certaine littérature coloniale.

sont agressifs et menaçants (utilisation des techniques de caméra subjective), déshumanisés, comparés à des animaux (recours au montage parallèle) ; ils vivent dans un monde fait de maladie, de paresse, de vices et de violence, ce qui se situe dans le droit fil des représentations véhiculées par les films coloniaux produits dans les grands empires européens<sup>51</sup>. Malgré tout, se mettent en place, dans l'ensemble des films de cette période, les premiers codes de représentations officiels (révolution autochtone imminente, modernisation sociale, leadership assuré par des communistes russes). En passant par cette hybridation des imaginaires, est initié un premier glissement entre hégémonie coloniale et une nouvelle hégémonie bolchévique, encore mal formalisée. En définitive, l'organisme cinématographique national ouzbek, alors qu'il avait acquis son indépendance et une véritable autonomie culturelle, produit des films en porte-à-faux avec la nouvelle réalité politique et sociale qu'il est censé exprimer et les transformations qu'il est censé initier.

La décolonisation des représentations est donc plus rapide en URSS que dans les autres empires. Elle sera parachevée dès 1928 dans le cas ouzbek, avec l'appropriation nationale des représentations cinématographiques et les débuts de la révolution culturelle, ce qui va révéler les tensions discursives (nationales / de classes) au sein même de l'ensemble de la matrice hégémonique soviétique. Le nationalisme peut ici être perçu comme une forme de « transaction hégémonique impériale »<sup>52</sup>. Étant destinés à une audience locale cette-fois, et contrairement aux précédents, les films de cette seconde phase soulèvent pour la première fois la question de l'identification des spectateurs à la représentation<sup>53</sup> (et *in fine* du réalisme des représentations), et révèlent la réalité d'un espace cinématographique national qui se projette enfin sur l'écran. Le film emblématique de cette période est *Les Chacals de Ravat* de Kazimir Gertel' (1927), le premier à être considéré comme « national » bien qu'il soit réalisé par un cinéaste russe. Trois critères sont retenus pour déterminer la nationalité du film : celui de la nature de la production, l'Ouzbékistan restant maître de sa politique culturelle (financement, choix du sujet, censure) ; celui de la réception par des intellectuels locaux qui le considèrent comme le premier film « ouzbek »<sup>54</sup> et, enfin, celui des symboles véhiculés par le film qui nous renseignent sur la perception que l'Ouzbékistan – ses élites, ses fonctionnaires, sa société – a de l'aventure soviétique et qui permet d'accéder à la subjectivité de la « périphérie ». Ainsi, le pouvoir soviétique est symbolisé dans le film par les

---

<sup>51</sup> Comme catalogue de stéréotype, voir Albert MEMMI, *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard/Folio, 1985.

<sup>52</sup> Notion proposée par J.-F. Bayart et R. Bertrand pour définir les espaces de négociation et d'accommodement dans les empires, plutôt coloniaux.

<sup>53</sup> L'identification entre le spectateur et la représentation (cinématographique ici) est un point essentiel d'une œuvre de propagande qui doit inciter à l'action (par un jeu de reconnaissance / identification du spectateur). Voir notamment Jacques ELLUL, *Propagandes*, Paris, Economica, p. 37 et Serge TCHAKHOTINE, *Le Viol des foules par la propagande politique*, Paris, Gallimard, 2006 [1952], 605 p.

<sup>54</sup> Said ZIIA, « “Râvât qâshqirlâri” uzbekning tungghach kartinkasi » [*Les Chacals de Ravat*, premier film ouzbek], *Qizil Uzbekiston*, 20 avr. 1927, p. 3



soldats russes de l'Armée Rouge, qui ne présentent qu'un moyen de libération temporaire et favorisent la mise en place d'une société communiste mais autochtone avant tout. Les critiques russes l'ont compris et préviennent « encore amicalement » de la présence insuffisante ou de l'absence de matérialité de ces organes de pouvoir soviétique<sup>55</sup>. Deux conceptions de la construction nationale ouzbèque (locale-nationale/centrale) s'opposent alors : un pouvoir soviétique (symbolisé par les soldats de l'Armée rouge) comme moyen de libération vs un pouvoir soviétique comme référent pérenne de l'ordre. On touche ici au cœur du système de domination soviétique car ce sont ces tensions et ces divergences interprétatives qui génèrent des adhésions multiples à un projet commun hétéroclite conçu différemment selon les acteurs.

La troisième phase distinguée ici (1931-1936) correspond à la période de production cinématographique de Nabi Ganiev et Suleiman Khojaev, les deux seuls cinéastes nationaux de l'histoire de l'entre-deux-guerres en Ouzbékistan, dans le contexte d'une nouvelle impérialité décrite précédemment (centralisation économique, pratiques de purges politiques dans les institutions). Bien que ces cinéastes produisent des œuvres qui paraissent tenir deux « langages » cinématographiques à l'opposé l'un de l'autre, ils se rejoignent en ceci que leurs films génèrent un imaginaire national et nationaliste intégrant un discours de classe mais mis au service d'une libération nationale. Sous un apolitisme apparent et un certain conformisme, Nabi Ganiev (1904-1954)<sup>56</sup>, qui n'adhère jamais au PC mais sera consacré « père fondateur » du cinéma ouzbek au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, réalise trois films dans les années 1930 sous une surveillance accrue de la cellule du parti au sein des studios : *La Montée* (1931) qui illustre les exploits de stakhanovistes ouzbeks dans une usine de coton et insiste sur la suprématie du prolétariat ouzbek ; *Ramazan* (1932), film de propagande antireligieuse très ambigu contre le jeûne et *Jigit* (1936), *remake* du film *Chapaev* de S. et G. Vassiliev (1934)<sup>57</sup> qui ne constitue pas, contrairement à l'original, une ode à la supériorité du parti. Suleiman Khojaev (1892-1937), pour sa part, fut proche des milieux réformistes musulmans, adhère au parti communiste au lendemain de la révolution de Février, incarne un discours révolutionnaire jusqu'à son emprisonnement en 1934, mais il est finalement fusillé pour « nationalisme bourgeois ». Son unique long-métrage *Avant l'aurore* (1934) est une reconstitution historique consacrée aux révoltes de 1916 en Asie centrale, pensées comme premier mythe fondateur<sup>58</sup> à l'initiale de

---

<sup>55</sup> Archives du film (Gosfilmofond) 1/2/1/1050 (*Les Chacals de Ravat*) : PV n° 1830 du 11 fév. 1927.

<sup>56</sup> Il disparaît de sa mort naturelle bien que relativement jeune, très atteint par le système.

<sup>57</sup> Premier canon cinématographique du réalisme socialiste.

<sup>58</sup> Suite à au vif besoin d'hommes pour faire face à la guerre et à la difficile année 1915 sur le front russe, Nicolas II décide par décret de réquisitionner les hommes du Turkestan âgés de 19 à 43 ans pour les travaux d'arrière, ce qui déclenche des révoltes durant l'été 1916, lesquelles connaissent des intensités variables selon les zones nomades ou sédentaires. Cet événement, qui a lieu quelques mois avant les révolutions russes de février et d'octobre 1917, sert, par une concordance de

l'aventure soviétique, dans l'historiographie de l'époque stalinienne, en particulier jusqu'au début des années 1930, et fait l'éloge du nationalisme. L'analyse du film montre que S. Khojaev ne fait reposer la subversion et la contestation des personnages principaux que sur les seules forces nationales et dénie à la Russie (et au prolétariat russe) toute paternité dans l'aventure révolutionnaire en Asie centrale, ce qui est vivement condamné par la censure puisque le film est interdit. Ainsi, dans le cas des deux cinéastes, les discours nationaux subjugent celui de la lutte la classe. On est ici loin des théories postcoloniales : jamais les cinéastes ne se pensent comme des « subalternes » face à une supposée suprématie russe, ni en tant qu'acteurs sociologiques, ni en termes de représentations. Si périphérie il y a, la subalternité semble à ce titre davantage constitutive du rapport de domination dans un cadre colonial.

Jusqu'alors, la matrice hégémonique soviétique était équivoque : elle résultait des tensions entre une conception locale/nationale et une conception centrale, dominatrice et exclusive, de l'aventure soviétique. Le passage au cinéma parlant en 1937 avec le film *Le Serment* d'A. Usol'tsev-Garf réduit à néant l'espace de parole qu'avaient investi les cinéastes ouzbeks et rend le système hégémonique soviétique univoque par recours à la violence physique. Nabi Ganiev étant emprisonné en 1936 et libéré avant la Seconde Guerre mondiale, Suleyman Khojaev étant emprisonné en 1934 puis fusillé en 1937, le premier film parlant est en conséquence mis en scène par une équipe moscovite qui convoie un message de salut bolchévique en décalage complet avec la violence des purges staliniennes. Premier opus d'une série cinématographique d'anticipations réussies, le film est largement salué par la critique moscovite et loue non seulement la grandeur du peuple russe révolutionnaire mais aussi la suprématie de la classe sur la nation. Il incarne le slogan, cher à Staline, de « national par la forme, socialiste par le contenu » mais représente en fait un déni d'expression nationale, même si certaines apparences (folklore, lieux et décors, acteurs) en donnent l'illusion. Il est très probable qu'ici la « transaction hégémonique impériale », dont le nationalisme était l'expression, est réduite à une simple enveloppe : une folklorisation des cultures, processus au sein duquel les intermédiaires locaux n'ont plus aucun moyen d'interaction, mais qui reste la base indispensable du nationalisme culturel, terreau lui-même d'un nationalisme politique à venir.

Les structures institutionnelles de domination qui s'étaient constituées quelques années plus tôt se doublent maintenant d'un système hégémonique univoque qui parachève le processus de formation de l'empire et exclut toute forme de transaction, au moins jusqu'au

---

« moments » révolutionnaires, de drame fondateur qui permet de réunir les destins russe et centrasiatique dans l'aventure révolutionnaire.

déclenchement de la Grande Guerre patriotique. Le « moment 1937 »<sup>59</sup> est l'aboutissement d'une double logique de conquête : une conquête impériale et institutionnelle, d'une part, avec l'anéantissement des autonomies décisionnelles des périphéries ; une conquête idéale, d'autre part, avec la réalisation d'un système hégémonique non contradictoire du fait de l'anéantissement, par une violence physique pure et simple (coercition exclusive), de la capacité des cinéastes nationaux à mettre en récit leur histoire, leur culture, leur communauté. Le concept de totalitarisme semble ici pleinement opérant ; il correspond à la conjonction de ces deux logiques car il n'existe plus d'espace de transaction, de négociation, de pouvoir d'action de la périphérie, ce qui va bien au-delà de la simple l'affirmation de Motyl selon laquelle les empires sont structurellement isomorphes des États totalitaires<sup>60</sup>. Empire et totalitarisme ne sont pas congruent en tout temps.

## Conclusion

À travers l'analyse du cas soviétique – et du fait cinématographique en Ouzbékistan en particulier – cet article a tenté de relégitimer le concept d'empire<sup>61</sup> dans un sens plein et entier en procédant à sa nécessaire dissociation du qualificatif « colonial » qui lui est souvent accolé, sous-entendu ou perçu comme allant de soi pour un système de domination qui implique des populations particulièrement hétérogènes. D'ailleurs, on est bien en peine de proposer un autre adjectif qualificatif pour caractériser cette forme d'empire à lumière du cas soviétique : « empire multinational », « empire de discrimination positive » ? Alors que le terme « empire » devrait se suffire à lui-même, il semble qu'il ait été « colonisé par le colonial » ; malheureusement, il est souvent nécessaire de le définir par la négative comme « empire non-colonial » pour bien le différencier. Ceci pose problème et témoigne d'un certain formatage des outils et concepts d'analyse déployés dans le champ des sciences sociales en histoire qui s'interrogent sur la domination des empires européens au XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècle, quasi exclusivement coloniale. D'un autre côté, le champ des études sur la nature de la domination soviétique a été relativement hermétique aux avancées et questionnements de la recherche occidentale sur d'autres empires européens, par manque de forces vives, par l'inaccessibilité aux archives mais aussi par l'idéologie qui plombe les sources secondaires ; l'indigeste « parler bolchévique » façonne malgré tout les modes d'analyse de la domination soviétique, tout comme certaines catégories historiques

---

<sup>59</sup> Cette expression insiste sur la convergence, à ce moment précis, d'un ensemble de politiques répressives, ce qui engendre un dépassement du seuil qualitatif de violence, Nicolas WERTH, *L'Ivrogne et la marchande de fleurs : autopsie d'un meurtre de masse (1937-1938)*, Paris, Tallandier, 2009, p. 67-74.

<sup>60</sup> A. MOTYL, *Imperial Ends*, op. cit., p. 8, p. 49

<sup>61</sup> Motyl p. 10

d'analyses conçues durant le premier stalinisme<sup>62</sup> qui ont durablement marqué, voire emprisonné, cette même recherche. Ceci prouve l'incroyable extension, la force et la pérennité de l'hégémonie impériale soviétique, bien au delà de la chute de l'URSS. Trouver un langage d'analyse commun est nécessaire et l'angle des études postcoloniales ou des études subalternes, aussi imparfaites soient-elles, permet la comparaison grâce à recours à un appareil conceptuel partagé, même si la pertinence des concepts et notions qui semblaient bien établie pourrait être remise en cause.

Ainsi, « empire colonial » et « empire soviétique » ne sont pas équivalents. Outre leur caractère généralement « ultra-marin », les empires coloniaux se caractérisent par une conquête territoriale militaire appuyée par le recours à des agents autochtones cooptés (notabilités et élites) – y compris, et peut-être surtout, pour les fonctions régaliennes de maintien de l'ordre<sup>63</sup> – dont résulte un système administratif dual (administrations coloniale et indigène), lequel repose sur une distinction raciale essentielle. Comme on l'a vu, le fonctionnement du pouvoir soviétique en Asie centrale est tout autre et les différences sont d'autant plus perceptibles que la région a connu une véritable tutelle coloniale jusqu'en 1917. Au-delà des points évoqués précédemment et caractéristiques de l'empire soviétique en sa structure administrative et institutionnelle, l'intérêt porté à la logique hégémonique permet d'approfondir l'analyse et de revenir sur l'implication réelle des élites « périphériques », mais non subalternes<sup>64</sup> au moins jusqu'en 1931 (si l'on regarde les structures institutionnelles) et jusqu'en 1936-1937 (si l'on s'intéresse aux imaginaires politiques)<sup>65</sup>, dans un système politique impérial et hégémonique soviétique, c'est-à-dire un système non-colonial de « domination avec hégémonie ». S'il semble compliqué, et hors de nos compétences, de s'interroger sur la pertinence de transposer à tous les empires coloniaux la thèse de la « domination sans hégémonie » de Ranajit Guha, il est néanmoins pertinent de concevoir que l'existence et le développement d'une matrice hégémonique entre en contradiction avec la racialisation des rapports sociaux, si spécifique au régime colonial<sup>66</sup>. La création des cinéastes ouzbeks a constitué un lieu de pouvoir, de tensions, de subjectivation révélateur

---

<sup>62</sup> Je pense en particulier à la catégorie « révoltes de 1916 » (considérés dans les discours soviétiques comme progressistes parce qu'anticoloniales) ou encore « mouvement basmachi » (réactionnaire car antisoviétique) que je tente de remettre en cause en tant que telles dans mes recherches. L'hermétisme provient également du fait, par exemple, que les recherches sur la Première Guerre mondiale ou les révolutions sont maintenues dans la chronologie spécifique du calendrier Julien.

<sup>63</sup> Voir à ce titre l'important dossier de *Genèse* sur l'ordre colonial dirigé par Pascal Blanchard, et en particulier la fonction de « service rendu » des notables comme garant de la loyauté évoquée dans l'article de Marieke BLOEMBERGEN, « Vol, meurtre et action policière dans les villages de Java », *Genèse*, 2012 (1), pp. 8-36.

<sup>64</sup> En tant que relation plus que substance, J. POUCHEPADASS, « Les *Subaltern Studies*... », *op. cit.* p. 174.

<sup>65</sup> Il est intéressant de dissocier structures et idées pour se rendre compte de logiques désynchronisées dans le temps de la mise en domination d'une périphérie par un centre politique.

<sup>66</sup> J.-F. BAYART, R. BERTRAND, « De quel "legs colonial" parle-t-on ? », *op. cit.*, p. 157.

*Texte original traduit en portugais et paru :*

Cloé Drieu, « Império não colonial e hegemonia soviéticos: o caso do Uzbequistão através de seu cinema de ficção (1924-1937) », in Michel Cahen & Ruy Braga neto (eds), *Além do pós colonial*, Sao Paulo, Alameda Editorial, 2018, pp. 259-282

des interactions locales aux travers desquelles se négocia le système soviétique qui n'est pas le pur produit d'une volonté du parti central imposée par le haut, mais une coproduction sociale et culturelle, de plus en plus inégale et asymétrique à mesure que défilent les années 1930. La question qui se pose est alors de savoir s'il s'agit encore d'un système impérial hégémonique après 1937, alors que la relation de domination repose désormais sur la seule coercition et la violence physique et que la subalternité est réelle et totale, mais de courte durée ; et que se passe-t-il après 1945 ? et après 1953 alors que les républiques soviétiques sortent, ensemble, de la Seconde Guerre mondiale et du système stalinien ? Mais ça, c'est une autre histoire...

Cloé Drieu

cdrieu@ehess.fr

Chargée de recherche, CETOBAC/CNRS-Ehess-Collège de France